



DOSSIER D'APPEL D'OFFRE : GIZ – PROMAP

Titre	<p><u>LOT 1</u> : Câblage du réseau informatique au niveau du PromAP antenne de Tillabéri basée à Niamey</p> <p><u>LOT 2</u> : Câblage du réseau informatique au niveau du bâtiment ProLAVI</p>		
Dossier	N° 91170566		
Output et paquet de ressource en charge	0 ;1 ;2 ;3 ;4	<p>21.2099.6-001.00 (PromAP)</p> <p>21.2098.8-001.00 (ProLAVI)</p> <p>15.0124.6-016.00 (ProPFR)</p>	<p>PromAP Tillabéri Lot 1</p> <p>ProLAVI Lot 2</p> <p>ProLAVI Lot 2</p>

Objectif	<p>Le prestataire a pour mission la conception et le câblage informatique :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Du bureau de la GIZ PromAP Tillabéri basée à Niamey, quartier cité Fayçal.2. Du bureau de la GIZ ProLAVI sis dans l'enceinte du PromAP-Direction face CAREN Assurances Siège <p>Le prestataire doit effectuer une analyse des fonctionnalités attendues et définitions des objectifs détaillés ;</p> <ul style="list-style-type: none">• La GIZ se chargera de fournir les actifs (Routeur, Switch, ...) mais le prestataire devra fournir les passifs et accessoires pour le déploiement du réseau (baies de brassage et composants associés) ;• La mise en place d'un système de protection électrique des actifs du coffret est à la charge du prestataire ;• Un test du réseau après installation est obligatoire <p>TÂCHES DU PRESTATAIRE ET FONCTIONNALITES ATTENDUES</p> <p>Pour répondre aux besoins et en vue d'atteindre les objectifs pour la fourniture et la mise en œuvre des équipements et travaux nécessaires pour la réalisation du réseau informatique du bâtiment abritant les bureaux GIZ PromAP Tillabéri.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Plan de localisation : (GPS : 13.504039,2.137333)
-----------------	--

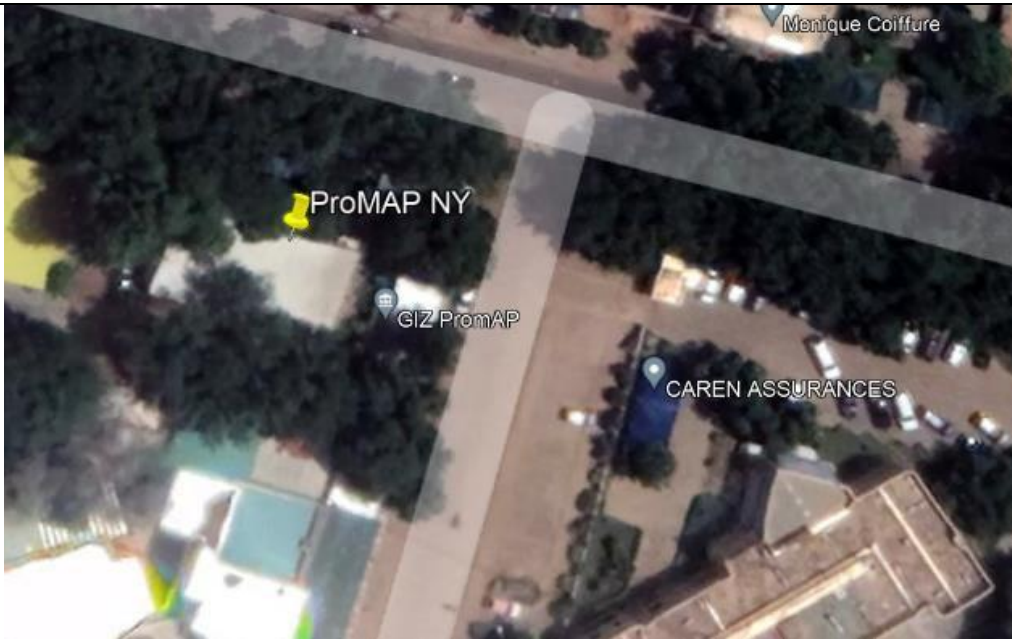


I- Description des Bureaux la GIZ ProMAP Tillabéri La

GIZ occupe les espaces suivants :

1 Bâtiment R+1 :

- **8 Bureaux**
- **01 Salle Réunion.**



III- LOT 1 : Réalisation du câblage informatique PromAP Antenne Tillabéri

- Visite du site & définition des besoins du client
- Les différents points informatiques seront disposés selon le tableau ci-dessous

Localisation-Bureaux	Intitulé	Prises Informatiques
Rez-de-chaussée		16 Prises RJ45
Salle de réunion		02
Bureau 1	-	03
Bureau 2	-	03
Bureau 3	-	05
Bureau 4	-	03
R+1		15 Prises RJ45
Bureau 5	-	03
Bureau 6	-	05
Bureau 7	-	01
Bureau 8	-	02
Bureau 9	-	02
Copieur	-	1
AP	-	1

- Le Nombre de points 31 points Informatiques
- Type des câbles à utiliser du Cat 6 SFTP blindés,
- Proposition d'une baie de brassage de 19U à fixer sur support murale pour un switch et composants à installer en tenant compte du facteur d'encombrement de l'onduleur
- 1x onduleur 1500Va (de très bonne qualité) dans la baie,
- 2x Range câble horizontale pour la baie de brassage
- Proposer un système de protection électrique des actifs de la baie
- Goulotte 80x45 minimum (de très bonne qualité),
- 1x Rallonge rackable de 8 prises

- Cable de brassage twisted pair câbles 1m(30x), câble de connexion straight through cable 5m (30x)

IV- LOT 2 Réalisation du câblage informatique de ProLAVI.

- Visite du site & définition des besoins du client
- Les différents points informatiques seront disposés selon le tableau ci-dessous

•
Le

Localisation-Bureaux	Intitulé	Prises Informatiques
Rez-de-chaussée		9 Prises RJ45
Salle de réunion		03
Bureau 1	-	03
Bureau 2	-	01
Copieur	-	01
AP	-	01
R+1		13 Prises RJ45
Bureau 3	-	03
Bureau 4	-	03
Bureau 5	-	03
Bureau 6	-	02
Copieur	-	1
AP	-	1

Nombre de points 22 points Informatiques (22x2=44 pour b1 et b2)

- Type des câbles à utiliser du Cat 6 SFTP blindés,
- Proposition d'une baie de brassage de 22U pour un switch et composants à installer en tenant compte du facteur d'encombrement de l'onduleur
- 1 onduleur 1500Va (de très bonne qualité) dans la baie,
- Liaison FO pour interconnecter bâtiment 4 et bâtiment 2
- 5x Range câble horizontale pour la baie de brassage
- Goulotte 80x45 minimum (de très bonne qualité),
- 1x Rallonges rackable de 8 prises
- Câble de brassage twisted pair câbles 1m(45x), câble de connexion straight through câble 5m (44x)

NB : i) la qualité du matériel est un critère éliminatoire ;

ii) Un prestataire ne peut être adjudicataire que d'un seul lot à la fois

V- Avant le début des travaux,

Pour chacun des deux lots, le prestataire doit mettre à la disposition de la GIZ (client), un premier Document Technique décrivant précisément :

- Les travaux à réaliser ;
- Les caractéristiques techniques de la baie ;
- Les plans et détails des installations ;
- Les détails techniques peuvent être agrémentés de photos ou schémas ;
- La liste et spécification des composants principaux et leur mise en œuvre : caractéristiques techniques des composants (type, marques...), fiches techniques, Nomenclature du matériel, Carnet de câblage, Composition de la baie...
- Précisions pratiques sur le câblage ;
- L'étude des chemins de câble (PLAN inclus) ;
- Planning d'avancement des travaux à réaliser et déplacement des utilisateurs.
- Définir le plan d'exécution et le délai de réalisation.

NOTE SUR L'INFRASTRUCTURE DE CABLAGE

- Une baie de brassage compatible avec le système de câblage pour répondre au besoin futur ainsi que d'éventuelles extensions.
- Pour les câbles de raccordement (Patch câbles) : les câbles à paires torsadées (twisted pair câbles) de catégorie 6 ou supérieure peuvent être utilisés (câble droit / straight through cable)

QUALIFICATIONS REQUISES DU PRESTATAIRE

- Justifier la présence du personnel ayant les qualifications requises ;
- Donner les réalisations similaires (au moins cinq références en cours) ;
- Mentionner le nombre de câblage de ce type réalisé durant les trois dernières années.

LIVRABLES ATTENDUS

Un dossier d'exploitation à fournir après les travaux

Le dossier d'exploitation est l'ensemble des documents essentielles à l'exploitation et à la maintenance, il sera composé de :

I- Document 1 : Description fonctionnelle et schéma synoptique :

- Décrire le système mis en place ;
- Le schéma du LAN (avec la liste des équipements et références) ;
- Le schéma de la distribution général.

II- Document 2 : Plan du câblage.

- Un plan clair, précis et métré ;
- Localisation et disposition des prises informatiques ;
- Le cheminement des câbles dans le bâtiment.

III- Document 3 : Contrôle, Recette Technique (Test des liaisons).

Le document de contrôle devra renfermer, le matériel employé (type d'équipement), l'identification(étiquetage) des prises & câbles, les points nécessaires à la gestion du câblage, ainsi que les résultats obtenus. Le document portera aussi la signature du prestataire et le nom de la ou des personnes ayant réalisé le test.

Remarque :

- a. Le test est à la charge du prestataire ;
- b. La GIZ devra être informé du jour du test de contrôle de façon qu'il puisse se dérouler en présence d'un de ses représentants ;
- c. Les rapports ou fiches de mesures seront toutes remises à la GIZ et inscrites dans le document. **N.B :**
 - La documentation, dont la composition est énumérée ci-dessus, restera la propriété de la GIZ qui pourra l'utiliser, pour les besoins d'exploitation et de contrôle.
 - Les provenances, les qualités, les caractéristiques, types, dimensions, les procédés de fabrication, de marquage, de contrôle du matériel doivent être conformes aux normes internationales ;
 - L'utilisation de matériels ou produits de contrefaçon n'est pas acceptée par la GIZ ;
 - Tous les équipements ou matériels devront faire l'objet d'une présentation ou contrôle avant le début des installations ;
 - Le cas échéant, l'entreprise en charge du câblage sera tenue de remettre en l'état initial la peinture /surfaces modifiées.
 - Le prestataire doit garantir les travaux ainsi que le matériel fourni sur au moins une année.

Spécifications techniques du matériel / articles

N°	Articles	Quantité	Caractéristiques techniques ¹
Profil du fournisseur	Le fournisseur doit avoir la capacité et l'expérience requises pour effectuer la livraison et l'installation à temps et en bonne et due forme.]		
Délai et lieu de livraison	Délai	Bureau de livraison	Adresse à contacter
	Le prestataire doit préciser ses délais de livraison dans son offre	PromAP/Niamey	
Dépôt des offres	28 /02/2023		

¹ Veuillez fournir le maximum de précisions tout en restant neutres par rapport aux marques, etc.

Devis quantitatif et estimatif

Le devis estimatif est présenté dans le tableau suivant :

Aucune information financière ne doit figurer dans le devis quantitatif. Une offre financière séparée viendra compléter les quantités de matériel et les prestations offertes, conformément au tableau ci-dessous, qui doit donc se traiter en deux temps : un premier devis (quantitatif) jusqu'à la quantité et un second incluant les prix unitaires et totaux.

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire	Coût (FCFA)
I.					
1.1					
1.2					
1.3					
Etc.					

La GIZ Niger lance un appel d'offres pour une prestation telle que décrits dans ce document. L'offre soumise doit être conforme aux conditions et instructions suivantes. Toute non-conformité entraînera le rejet de l'offre.

3. Soumissionnaires éligibles

Sont admis à participer à cet appel d'offres, les fournisseurs qui :

- Possèdent la documentation administrative et fiscale nécessaire au Niger ;
- Disposent d'une expérience avérée d'un minimum de deux ans dans le domaine de livraison de matériels informatiques ;
- Ont réalisé au moins trois (03) livraisons semblables durant les deux (02) dernières années auprès des institutions nationales et internationales avec preuves (nom de client, adresse, contact ou copie commande) ;
- Sont spécialisés en vente de matériels informatiques et accessoires et disposent d'un local commercial ;

Les fournisseurs ne remplissant pas ces conditions sont priés de s'abstenir.

Tous les participants au présent appel d'offres doivent, traiter les détails de ces documents dans la plus stricte confidentialité.

Les soumissionnaires ne devront pas être sous le coup d'une déclaration d'inadmissibilité pour corruption ou manœuvres frauduleuses publié par l'Union Européenne et la GIZ.

7. Offre par Soumissionnaire

L'offre se présente en deux lots.

Le soumissionnaire supportera tous les frais liés à la préparation et à la remise de son offre et la GIZ ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les payer, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

8. Langue de l'Offre

Tous les documents concernant l'offre seront rédigés en langue française.

9. Documents constitutifs de l'Offre

L'Offre présentée par le soumissionnaire comprendra **une offre technique et une offre financière.**

A- Composition de l'offre technique : L'offre

technique se compose de documents ci-après :

- a) La description technique et détaillée de matériels demandés dans l'objet de ce marché, photos à l'appui.
 - b) L'intégralité des pièces administratives et fiscales nécessaires au Niger.
- :

NIF ;
Registre de commerce ;
Attestation de régularité fiscale ;

- c) Des renseignements qui approuvent la qualification du soumissionnaire
- Liste de références : il est exigé que le soumissionnaire a exécuté au moins cinq (03) livraisons semblables durant les deux (02) dernières années auprès des institutions nationales et internationales et produire de preuves pour ces marchés (commandes à joindre).
 - Indication (adresse) du soumissionnaire (lieux, coordonnées, photos etc.) qui approuve sa spécialisation.
- d) Une date de livraison

B- Composition de l'offre financière :

L'offre financière contient le devis quantitatif chiffré, avec les différents totaux ; il doit être vérifié arithmétiquement et le total général doit être conforme au montant indiqué dans l'offre.

Toute offre n'ayant pas satisfait aux conditions ci-dessus énumérées sera déclarée non-conforme et rejetée.

10. Monnaie de l'Offre

Les prix unitaires et totaux seront libellés par le soumissionnaire en franc CFA.

11. Validité des Offres

Les offres resteront valides pendant une période de 90 jours calendaire.

12. Mode de présentation de l'Offre

L'offre technique **doit être séparée** de l'offre financière et les deux envoyés à l'adresse mail NE_Quotation@giz.de

Tout dossier dépassant 15 Mo doit être envoyé soit par Zip soit par Files transfert et le prestataire doit communiquer à l'adresse NE_Quotation@giz.de le mot de passe du file transfert.

NB: Veuillez bien vouloir noter l'objet de la prestation avec le numéro Câblage réseau 91170566

Toute offre dont l'objet et / ou le numéro n'est pas correctement inscrit en objet du mail sera rejetée.

13. Adresse, Lieu et Date de remise des Offres

13.1 Adresse / Lieu

L'adresse de la GIZ à laquelle les offres devront être soumises :

Votre offre doit être envoyée par mail à l'adresse suivante :

NE_Quotation@giz.de

Objet : Câblage Réseau Dossier N°91170566

13.2 Date de remise des offres

Votre offre doit être envoyée par mail au plus tard le **28/02/2023**.

14. Examen des Offres

14.1 Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, la GIZ vérifiera que chaque offre :

- a) est conforme aux conditions requises par les documents d'appel d'offres, particulièrement aux spécifications techniques ;
- b) est complète surtout en ce qui concerne les pièces administratives et fiscales
- c) Présente toute information que la GIZ peut exiger.

d)

14.2 Si une offre n'est pas conforme, elle sera rejetée par la GIZ et ne pourra pas, par la suite, devenir conforme par une correction ou un retrait de la divergence ou de la réserve qui la rende non conforme.

14.3 Ensuite, toutes les offres complètes et enregistrées conformément aux règles de ce DAO seront examinées selon les critères du point 6.

14.4 La GIZ n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute autre offre ; elle n'est pas non plus tenue responsable des dépenses ou des pertes susceptibles d'être supportées par un Soumissionnaire pendant la préparation de son offre ou tenue de les rembourser.

15. Correction des Erreurs

15.1 Les offres dont on a déterminé qu'elles sont conformes seront vérifiées par la GIZ pour en rectifier les erreurs de calcul. Les erreurs seront corrigées par la GIZ comme suit :

- a) lorsqu'il y a une différence entre le montant en chiffres et celui en lettres, le montant en lettres fera foi ; et
- b) lorsqu'il y a une différence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que la GIZ estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le total tel qu'il est présenté prévaudra et le prix unitaire sera corrigé.

15.2 Le montant figurant dans l'offre sera rectifié par la GIZ conformément à la procédure susmentionnée pour la correction des erreurs et, avec l'accord du soumissionnaire, sera réputé engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire n'accepte pas le montant corrigé, son offre sera rejetée.

16. Corruption et manœuvres frauduleuses

La GIZ requiert des emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses apports financiers) ainsi que des soumissionnaires/fournisseurs/entreprises prenant part aux marchés qu'elle finance, d'observer les normes d'éthique les plus élevées lors de la passation et de l'exécution de ces marchés. A cet effet, la GIZ : définit comme suit les termes :

- **"corruption"** signifie le fait d'offrir, de donner, d'agréer ou de solliciter toute chose ayant une valeur dans le but d'influencer l'action d'un responsable dans le processus de passation et d'exécution du marché ; et
- **"manœuvres frauduleuses"** signifient une présentation inexacte des faits dans le but d'influencer le processus de passation ou d'exécution du marché au détriment de l'emprunteur, et incluent la collusion entre soumissionnaires (avant ou après la soumission des offres) en vue de fixer les prix des offres à des niveaux artificiellement non concurrentiels et de priver l'emprunteur des avantages d'une concurrence libre et ouverte ;

rejetera toute proposition d'attribution du marché qui lui sera proposée ou qu'il aura approuvé sur la base d'informations incomplètes, inexactes ou fallacieuses fournies par l'emprunteur, ou s'il est établi, par décision d'un tribunal, ou à la suite d'une mission spéciale d'audit que le marché a été attribué à la suite de pratiques irrégulières. Dans ce cas, le soumissionnaire peut également se voir interdire toute participation aux projets financés par la GIZ.

NB : Les offres incomplètes ou arrivées après ces date et heure ne seront pas prises en considération.

La GIZ Niger se réserve le droit, de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis d'Appel d'Offres.